



Master mention Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

parcours Handicap et troubles neurodéveloppementaux

Présentation

La mention « *Psychologie Clinique, Psychopathologie et Psychologie de la Santé* » a pour objectif de former des psychologues cliniciens disposant des compétences spécifiques nécessaires à la mise en œuvre d'une approche intégrative dans le champ de la psychologie clinique et de la psychopathologie, enrichie d'autres approches disciplinaires (en particulier sociologie, droit, médecine, neurosciences). Elle vise à former des psychologues en mesure de travailler sur des problématiques humaines et sociales complexes, dans des contextes pluridisciplinaires en articulation avec les autres intervenants professionnels. Le référencement théorique et méthodologique de la mention est celui d'une psychologie clinique contemporaine multi-référencée (modèles biopsychosocial, cognitivo-comportemental, systémique, développemental, neuropsychologique, psychodynamique...).

Objectifs

Le parcours Handicap et troubles neurodéveloppementaux (HTN) offre une **formation professionnalisante en 2 ans (M1 et M2)** combinant l'**approche développementale, neuropsychologique et clinique** du handicaps et des troubles neurodéveloppementaux à tous les âges de la vie.

L'**objectif professionnel** du parcours est de former des psychologues cliniciens dans le champ de l'analyse pluridimensionnelle des potentialités, des difficultés et des milieux de vie des personnes en situation de handicap. Ces professionnels seront notamment susceptibles de développer de nouvelles interfaces dans la prise en charge des personnes en situation de handicap ou d'insertion, en référence aux concepts et aux outils de la psychologie. Ce parcours forme et initie des professionnels capables de participer à toute forme de prévention, d'intervention, d'évaluation et de prise en charge des enfants, des adolescents et de jeunes adultes handicapés et/ou ayant des difficultés d'adaptation et/ou d'intégration sociale et scolaire. Cette formation s'inscrit dans les prérogatives de la loi Handicap de 2005.

Compétences visées

1. *Se servir de la littérature scientifique en psychologie*

- Se servir de la littérature scientifique et les modèles pertinents par rapport à son champ d'activité.
- Référer les connaissances théoriques aux situations-problèmes rencontrées sur le terrain.
- Identifier, sélectionner, synthétiser, et analyser avec esprit critique diverses ressources spécialisées pour documenter un sujet.
- Se tenir à jour sur l'actualité des modalités et techniques d'intervention psychologiques et leur efficacité.

2. *Etablir un diagnostic psychologique*

- Analyser la demande, en proposer une reformulation ou la co-construire avec les demandeurs en fonction des besoins mis à jour et des objectifs visés.
- Conduire un entretien (individuel ou en groupe), une anamnèse.
- Utiliser des méthodes et des outils d'investigation adaptés à la situation et au(x) public(s) : observations, entretiens, tests psychologiques...
- Chercher des informations complémentaires (par observation, enquête, expérimentation...).
- Analyser, mettre en lien et interpréter les informations recueillies.
- Établir un diagnostic psychologique permettant l'élaboration de propositions d'intervention en psychologie fondées théoriquement.

3. *Proposer et mettre en place une intervention psychologique*

- Elaborer et concevoir une intervention ciblée et adaptée (objectifs, modalités...).
- Mettre en place une intervention (conseil, orientation, prévention, soin, formation...).
- Évaluer le bénéfice de l'intervention et réajuster, le cas échéant.

4. *Evaluer, analyser et interroger sa pratique*

- Conduire une analyse réflexive et distanciée prenant en compte les enjeux, les problématiques et la complexité des situations.
- Analyser ses actions en situation professionnelle, s'autoévaluer pour améliorer sa pratique dans le cadre d'une démarche qualité, en respect des évolutions de la réglementation.



- Inscrire son activité dans le respect des règles juridiques, déontologiques et éthiques de la profession de psychologue (code de déontologie des psychologues).

- Interroger sa pratique dans le cadre de participation à des groupes de travail, de pilotage ou d'analyse des pratiques.

5. Se positionner (par rapport à l'équipe, l'institution, le réseau de partenaires) et tenir compte du cadre

- Se positionner professionnellement dans une équipe pluridisciplinaire et situer son rôle par rapport aux autres intervenants du secteur d'exercice (santé, social, éducation, travail, justice, ...).
- S'inscrire dans les réseaux et différents partenaires intervenant dans la prise en charge.
- Inscrire son activité dans le respect des cadres institutionnels : contribuer au projet de service, au projet d'établissement.
- Analyser les politiques sociales et leur répercussion sur les pratiques professionnelles.
- Identifier et se situer dans l'environnement juridique qui règlemente le monde du travail.

6. Mettre en place une activité de communication dans le cadre professionnel

- Adapter la communication aux destinataires et aux situations (résultats d'évaluation, pratiques mises en place, résultats observés).
- Justifier les choix professionnels, l'usage des outils choisis ou les pratiques mises en place.

7. Participer à la mise en œuvre d'une activité de recherche et de production scientifique en psychologie

- Identifier les grandes étapes d'une recherche scientifique en psychologie.
- Réaliser une revue de la littérature scientifique.
- Réaliser des analyses quantitatives et qualitatives des données.
- Présenter les résultats d'une recherche (oral et écrit) selon les normes de la discipline (APA).
- Collecter des données dans le cadre d'une recherche.
- Participer au rayonnement et à la diffusion des travaux de recherche (séminaires, conférences, publications).

Compétences disciplinaires/ spécifiques – spécifique à la mention PPP

1. Ethique et déontologie

- Maîtriser les principes éthiques et déontologiques liés aux différentes interventions tant au niveau de la pratique que de la recherche clinique auprès des populations vulnérables.

2. Connaissances théoriques et clinique dans le domaine de la psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé

- Mobiliser des savoirs et connaissances théoriques solides.
- Connaître et respecter les différents courants de la psychologie clinique.
- Maîtriser diverses méthodologies et pratiques cliniques.
- Contribuer à l'analyse d'une situation clinique en référence aux outils et méthodes disponibles dans les champs théoriques

de la psychologie clinique, de la psychopathologie et de la psychologie de la santé.

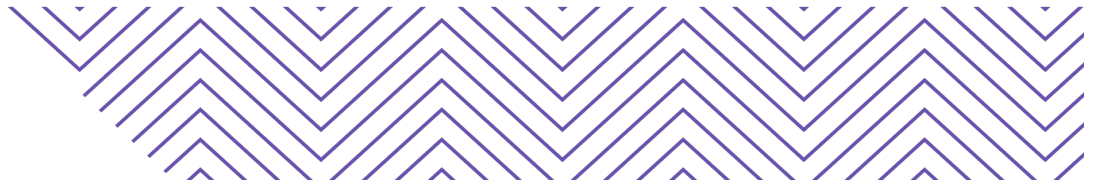
- Actualiser ses connaissances de la littérature scientifique du domaine, concernant les études qui évaluent l'efficacité des pratiques psychologiques actuelles et des techniques nouvelles en tenant compte du pluralisme théorique

3. Posture professionnelle auprès d'un public en souffrance psychique

- Construire une relation clinique de bonne qualité auprès des individus en souffrance ou qui présentent des difficultés d'adaptation, créer une alliance thérapeutique.
- Conduire des entretiens et observations cliniques et trouver une posture clinique professionnelle.
- Analyser les enjeux relationnels entre professionnels et public reçu et en mesurer l'impact.
- Réfléchir à son positionnement et analyser ses contre-attitudes.
- Saisir les potentielles difficultés à la mise en place du travail psychologique.

4. Activités à visées diagnostiques et thérapeutiques à l'égard du patient, de l'usager et des proches

- Évaluer le mode de fonctionnement psychologique d'un individu avec ses fragilités psychoaffectives et/ou cognitives.
- Réaliser un bilan psychologique avec des instruments différenciés et des références validées scientifiquement.
- Utiliser des outils et tests de manière pertinente dans le cadre de bilans psychologiques (psychopathologique, cognitif, émotionnel / affectif, familial) et neuropsychologiques.
- Conduire une démarche diagnostique solide.
- Identifier les spécificités de l'accompagnement des troubles psychiatriques et des maladies, troubles, atteintes ou handicaps somatiques.
- Elaborer des diagnostics différentiel.
- Concevoir et mettre en œuvre des dispositifs cliniques d'accompagnements ou des suivis psychologiques en aidant à la formulation de la demande par le patient, en construisant de façon collaborative le projet thérapeutique, en s'accordant sur les buts, les moyens et l'évaluation du processus thérapeutique.
- Mener un suivi psychologique dans la durée.
- Conclure un suivi psychologique (y mettre fin, prévention de la rechute, réorientation...).
- Évaluer des dispositifs cliniques d'accompagnements.
- Prendre en compte l'environnement des personnes aidées, en tenant compte des dynamiques socio-familiales.
- Développer des dispositifs d'accompagnements et d'écoute des familles et des aidants.
- Etablir et mettre en œuvre des liens avec les partenaires et les réseaux.
- Travailler en équipe pluridisciplinaire en respectant les spécificités d'intervention de chacun.
- Animer des groupes et être capable de proposer une analyse institutionnelle tenant compte des dynamiques de groupes.
- Soutenir, accompagner les équipes face aux problématiques qu'elles rencontrent.



- Construire des dispositifs d'analyse de la pratique ou de supervision à l'intention des partenaires.

5. Recherche

Mettre en œuvre une recherche en psychologie clinique (revue de la littérature, choix d'une méthodologie adéquate permettant de répondre aux objectifs, analyse des résultats quantitatifs et/ou qualitatifs et communication de ces résultats). (CF. Fiche RNCP).

Organisation de la formation

En Master 1, les enseignements représentent un volume total de 495 heures (351 heures de tronc commun & 144 heures spécifiques au parcours). En Master 2, les enseignements représentent un volume total de 458 heures (164 heures de tronc commun et 294 heures spécifiques au parcours). L'étudiant(e) effectue un stage d'une durée totale de 700 heures (200h en master 1 et 500h en master 2). Le stage est encadré par des activités de supervision individuelles et collectives.

Admission

Conditions d'admission

Pour les candidatures en master : consulter la plateforme nationale (<https://www.monmaster.gouv.fr/>).

En savoir plus : <https://www.univ-rennes2.fr/formation/inscriptions-candidatures/master>

Modalités d'inscription

MASTER 1 : Les candidatures sont sélectionnées après examen des dossiers.

a) Le dossier de candidatures sera constitué des pièces ci-après énoncées :

- Un dossier détaillé du cursus suivi par le candidat permettant notamment d'apprécier les objectifs et les compétences visés par la formation antérieure et leur adéquation à la formation dans laquelle le candidat souhaite s'inscrire.
- Les diplômes, certificats, relevés de notes permettant d'apprécier la nature et le niveau des études suivies.

b) Selon les formations il pourra également être demandé au candidat de fournir les pièces suivantes :

- Une lettre de motivation exposant le projet professionnel et/ou les objectifs poursuivis par le candidat
- Un curriculum vitae ;

- Une attestation spécifique à la nature des enseignements de la formation visée ;

- Une lettre de recommandation du responsable de stage, d'engagement ou activité suivis par l'étudiant en dehors de sa formation.

- Des documents ou œuvres produits par le candidat permettant d'attester de ses compétences.

Public cible

- > Les personnes titulaires de la Licence de psychologie.
- > Les candidats, titulaires de la Licence de psychologie ou d'un Master 1 de psychologie, souhaitant faire valider leurs acquis personnels, professionnels, académiques.
- > Accès possible au titre de la formation continue (candidats titulaires de la Licence de psychologie et/ou d'un Master 1 de psychologie).

Et après ?

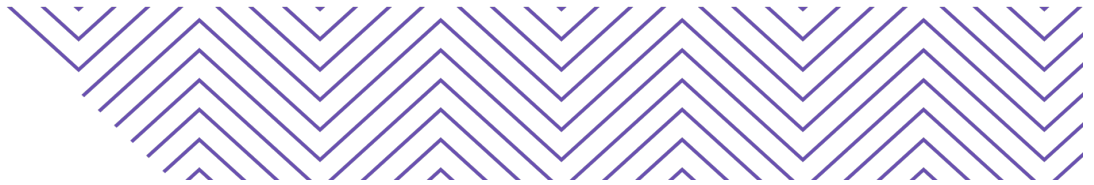
Débouchés professionnels

La formation proposée permet à nos diplômés de s'inscrire dans des champs d'insertion professionnelle variés dans le secteur public, privé ou associatif :

- Psychologue dans le secteur des institutions sociales et médico-sociales (IME, ESAT, FAM, MAS, Foyer de vie, SESSAD, SAVS, MECS, CMPP, CAMSP, EHPAD ...).
- Psychologue dans le secteur sanitaire (Unités d'hospitalisation, Unités de consultation, Hôpital de jour, CMP, CATT, CPEA...).
- Psychologue dans le secteur éducatif (psychologue de l'éducation nationale, de la protection judiciaire de la jeunesse).
- Psychologue en cabinet libéral et/ou à domicile.
- Chargés d'étude dans le domaine du handicap et de l'insertion sociale et scolaire.
- Psychologue Consultant-formateur dans le domaine du handicap et de l'insertion sociale et scolaire.

Les + de la formation ?

Stage



- > Stage: Obligatoire (200h en master 1 et 500h en master 2)

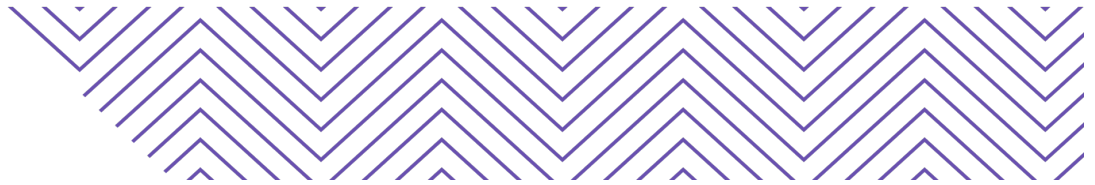
L'étudiant réalisera un stage obligatoire de 200h en Master 1 et de 500h en Master 2, le stage sera supervisé par un enseignant chercheur de l'équipe pédagogique et par un tuteur professionnel en lien avec son parcours durant des groupes de supervision de stage.

Infos pratiques

- > Composante : UFR Sciences humaines
- > Durée : 2 ans
- > Crédits ECTS : 120 crédits
- > Alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Lieu d'enseignement : Rennes
- > Campus : Rennes, Villejean

Infos complémentaires

- > [Site web du Parcours](#)
- > [Livret de la formation](#)
- > [Suivi des diplômés](#)



Programme

Master 1

Semestre 7

UEF1 - Approches fondamentales 1	8 crédits
- Neuropsychologie et Neurosciences cliniques	3 crédits
- Psychologie Clinique Integrative	
- Psychopathologie Générale et Sémiologie	2 crédits
UEF2 - Approches fondamentales 2	6 crédits
- Approches contemporaine et développementale de l'identité	3 crédits
- Analyse psychosociale des fonctionnements institutionnels	3 crédits
UEF3 - Formation à la recherche	5 crédits
- Initiation à la recherche	
- Ethique et déontologie de la recherche	
UEM1 - Méthodologies qualitatives et quantitatives	8 crédits
- Connaissance et pratique de l'examen psychologique avec test	4 crédits
- Méthodologies	4 crédits
2 élément(s) au choix parmi 3 :	
- Entretien	2 crédits
- Questionnaire	2 crédits
- Observation	2 crédits
UEL1 - Langue	3 crédits
Enseignement facultatif	
1 Option	
- Validation de l'engagement étudiant	

Semestre 8

UEF1 - Handicaps et troubles neuro-développementaux	11 crédits
- Handicaps et troubles neuro-développementaux	11 crédits
UEF2 - Formation à la recherche	9 crédits
- Mémoire de recherche	
UEF3 - Analyse des pratiques professionnelles	7 crédits
- Ateliers sur les pratiques professionnelles	
- Stage supervisé	
UEL1 - Langue	3 crédits
Enseignement facultatif	
1 Option	
- Validation de l'engagement étudiant	

Master 2

Semestre 9

UEF1 - Approches intégratives	3 crédits
- Pratiques psychologiques	3 crédits
- Pratiques psychologiques et approches intégratives	
- Cadre Légal et réglementaire de l'accompagnement	
UEF2 - Recherche et pratiques en psychologie	8 crédits
- Supervision de stage	4 crédits
- Pratiques de la recherche	4 crédits
- Formation à la recherche et par la recherche	
- Pratiques de la recherche dans le champ de la psychologie	
UEF3 - Situations de handicap	7 crédits
- Société inclusive	3 crédits
- Clinique du handicap	4 crédits
UEF4 - Approche intégrative de l'évaluation TLV	12 crédits
- La demande dans le cadre scolaire	
- Ateliers de pratiques professionnelles	
- La demande dans le cadre médico-social, sanitaire et libéral	
Enseignement facultatif	
1 Option	
- Validation de l'engagement étudiant	

Semestre 10

UEF1 - Pratiques du psychologue	14 crédits
- Accompagnements	8 crédits
- Parcours de soins, prises en charge et accompagnements	
- Evaluation psychologique et remédiation cognitive	
- Pratiques et missions	6 crédits
- Missions institutionnelles	
- Pratiques, expérience et exercice du psychologue	
UEF2 - Stage et mémoire	16 crédits
- Supervision stage	8 crédits
- Mémoire	8 crédits
Enseignement facultatif	
1 Option	
- Validation de l'engagement étudiant	